



Cercle Quercinois des Sciences de la Terre
Espace Associatif Clément Marot
Place Bessières 46000 CAHORS

Site Internet : <http://geolot.jimdo.com>
Mel : Geol.Lot@orange.fr

Cahors le 29 janvier 2012

<p style="text-align: center;">PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 28 JANVIER 2012</p>

L'Assemblée Générale Ordinaire du Cercle Quercinois des Sciences de la Terre, dont le siège social est Espace Associatif Clément Marot, Place Bessières, 46000 CAHORS, est déclarée ouverte à 14h 45 dans la salle des Fêtes de Sénailac-Lauzès.

Tous les adhérents ont été convoqués par lettre simple ou par courrier électronique.

Sont présents, avec droit de vote, 28 adhérents et 14 adhérents se sont faits représenter.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut donc valablement délibérer.

Résolution n°1

Il est désigné pour son bureau: Anne Marie Andral comme Présidente de séance, Michel Calvino comme assesseur.

La régularité de cette Assemblée est constatée.

En préambule Anne Marie Andral remercie les membres présents qui ont bravé le mauvais temps pour nous rejoindre ainsi que ceux qui se sont faits représenter.

Anne Marie Andral rend un hommage à la mémoire de notre adhérente Ella Orain, trop tôt disparue en juillet 2011, dont l'engagement à notre association ne s'est jamais démenti et qui nous manque.

Le maire de Sénailac est également remercié pour avoir mis gracieusement à notre disposition la salle des Fêtes.

Résolution N° 2 - Rapport moral et d'activité

Anne Marie Andral indique que 2011 est celle d'une année active et riche avec notamment la continuation de l'exposition itinérante de GéoL'oT au Vigan en janvier 2012 qui montre le succès de cette exposition.

Le nombre de nos adhérents se maintient autour de 60 personnes, toutes très actives et intéressées par la géologie.

Allusion est faite :

- A notre livret : « Géologie dans la Ville de Cahors », travail que nous devons à nos membres Yvette Masbou et Max Nicol pour le fond et au graphiste Benoît Leturcq pour la forme. Anne Marie souligne que ce livret nous appartient et invite les participants à s'engager pour le vendre au prix de 5€ autour d'eux.
- La proposition du Muséum d'Histoire Naturelle de Bayonne qui souhaite racheter les droits d'exploitations du fascicule pliant contenant « l'échelle des Temps Géologiques » qui avait été conçu par les participants à l'exposition GéoL'oT de 2009. Nous avons donné notre accord de céder les droits au meilleur prix et de réinvestir la somme pour rééditer le fascicule (5000 ou 6000 ex.), avec une simple correction de la mise en forme la rendant intemporelle.
- A l'avenir du CQST qui passe par un renouvellement du Bureau, avec le départ annoncé pour fin 2012 d'Anne Marie Andral qui est remplacée à ce poste de Présidente, qu'elle assume depuis cinq ans, par Christian Laroubine. Ce changement interviendra au moment de l'Assemblée Générale 2013. Anne Marie souligne que cet avenir passe aussi par notre volonté de toucher un public plus jeune pour transmettre notre savoir, cela avec modestie mais détermination.

Robert Roques s'appuyant sur une projection « power point » qu'il a réalisée résume nos principales sorties de l'année 2011.

Sont évoqués et commentés :

- L'Exposition GéoL'oT à la Préfecture de Cahors en janvier 2011.
- La conférence donnée le 29 janvier dernier à Cahors, par Jacques Rey sur : « LA TERRE ET LE TEMPS ».
- Musées de Luzech, le 26 mars 2011 sur les thèmes : **La salle Ichnospaces**
L'Ichnospaces a été créé en 2000 en collaboration avec l'université Pierre et Marie Curie - Paris. **La salle des Ammonites** a reçu le label de Musée de France en même temps que le musée Armand Viré.
- Le Ségala le 21 mai 2011, autour de Lacapelle-Marival, sortie organisée par Liliane Sainte Marie et Roger Saur.
- 24 et 25 septembre 2011 : sous l'égide de Max Nicol : « sur les chemins de métamorphisme des gneiss de l'Aston », par Isabelle Corbières, ingénieur, enseignante de géologie.
- Nous avons participé comme chaque année à la Fête de la Science qui a eu lieu du 16 au 23 octobre 2011. Le 15 octobre, Anne Marie nous a offert une passionnante lecture de paysage depuis le Roc des Monges.

Après cet exposé et débat, il est procédé, conformément à l'article 12 des statuts, alinéa 4 au vote de ce rapport moral et d'activité 2011.

Il est adopté à l'unanimité des voix à main levée. L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour les actions en cours.

Résolution n°3 - Rapport financier

Tous les adhérents présents disposent du compte de résultats de l'Association. La trésorière, Yvette Cazelou donne lecture et commentaires du rapport financier portant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2011, et sur le budget de l'année 2012.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2011 avec un total des produits d'exploitation de 4 622,00 € et un total des charges d'exploitation de 3 739,42 € font apparaître un excédent de 882,58€.

Cette situation est en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, elle est le résultat d'un bon contrôle des frais engagés par le Club sur nos sorties et activités diverses sans toutefois nuire à la qualité de nos engagements fondamentaux.

L'attention est attirée sur nos subventions qui ont fortement diminué en 2011, passant de 450€ à 100€ pour ce qui est du Conseil Général.

Le budget 2012 est en ligne sur les résultats 2011, il dénote une gestion prudente. Nous l'avons volontairement présenté en déséquilibre pour accentuer notre besoin de subventions auprès du Conseil Général.

Après débat, il est procédé, conformément à l'article 12 des statuts, alinéa 5, au vote sur les comptes de l'exercice 2011 et sur le budget 2012.

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice du 31 décembre 2011, ainsi que le budget 2012. L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Résolution N°4

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat excédentaire de 882,58 € au fonds associatif.

Résolution N°5 - Examen et vote des projets 2011

Anne Marie Andral indique les sorties et projets qui sont en cours et soumis à l'approbation de cette assemblée :

- Exposition Géo'lot au Vigan en Janvier 2012
- La Conférence sur l'évolution de la vie sur terre, en principe dans le courant du mois de mars 2012. Cette conférence serait conduite par Monsieur El Albani, géologue chercheur au CNRS de l'Université de Poitier. Anne Marie précise que ce géologue a découvert, en 2008 au Gabon, des fossiles âgés de 2,1 milliards d'années qui seraient des êtres multicellulaires Si cette

découverte est confirmée par la communauté scientifique, elle bouleverserait les connaissances actuelles sur l'évolution de la vie sur Terre. A savoir que la vie complexe existait bien avant 600 millions d'années comme l'attestaient, jusqu'à présent, les premières formes de vie complexe décrites.

- Visite des carrières de kaolin à Pomarède, kaolin anciennement utilisé par l'usine de porcelaine VIREBENT à Puy Lévêque, ainsi que les champignonnières installées dans des carrières de calcaire. Les contacts sont en cours.
- La sortie de la Côte de la Bonnette autour de Loze en Avril 2012.
- Sortie Musée les EYZIES, en septembre 2012 : visite guidée le matin et l'après-midi recherche sur le terrain de calcaires à silex.
- A noter aussi notre participation à la Fête de la Science en octobre comme chaque année.

Assemblée Générale approuve les projets 2012 à l'unanimité des voix à main levée.

Par ailleurs, Anne Marie Andral indique que nous envisageons une sortie en Auvergne, que nous soumettons à l'approbation des membres présents, sur le thème : A LA DECOUVERTE DES VOLCANS D'Auvergne:

Durée : 2 jours

Date : 2-3 juillet 2012

Encadrement : Evelyne Pradal, géologue et docteur en volcanologie, médiatrice scientifique

Dans ce séjour de deux jours seront abordés, à travers les beaux paysages de la Chaîne des Puys et des Mont Dore-Sancy, l'histoire des volcans de cette région, leurs principales formes, leurs éruptions et leurs produits d'éruption .

Anne Marie précise qu'une conférence sur l'origine du volcanisme en Auvergne est prévue en soirée.

Participants : Déplacement sur sites pour un groupe de 30 personnes.

Hébergement : Espace volcans à Laschamps (cœur chaîne des Puys), en demi-pension, boissons non comprises, chambres doubles (2 lits) avec douches et toilettes individuelles au prix de 53€, ou possibilité hébergement au même endroit en gîte : chambre de six personnes (3 lits superposés) pour un coût de 39€.

Déplacement : En car Raynal. Départ parking Bessières à Cahors départ à 5 h du matin, pour une arrivée sur site à 9h30. Le coût du car s'élève à 1 450€.

Pour ceux d'entre vous qui sont loin de Cahors, deux possibilités éventuelles :

- Soit hébergement gracieux la nuit du 1er au 2 juillet au domicile de l'un d'entre nous.
- Soit rendez-vous au car au parking du péage de l'A20 Souillac N°55 à 5h45 du matin.

Conditions financières :

Le coût du déplacement est fixé à 100€ par personne pour nos adhérents en chambre double, pour ceux en gîte 6 personnes le coût s'élève à 86€ (draps et linge de toilette non fournis).

Du sondage effectué auprès des membres présents il ressort un réel intérêt à ce déplacement qui intéresse d'emblée 18 adhérents.

Nous convenons d'informer sur ce voyage l'ensemble de nos adhérents. Il est convenu que des réservations fermes ne seront engagées en hôtellerie et auprès de la guide que lorsque nous aurons au moins 30 participants comptabilisés.

Questions diverses

Les cotisations pour l'année 2012 demeurent inchangées, à savoir : 20€ pour une personne, et 30€ pour le couple.

Robert Roques rappelle que la diffusion de nos photos sur notre site fait usage du « droit à l'image » qui peut être contesté. Il appelle ainsi les membres qui n'accepteraient pas cette diffusion de leur image à en faire état par écrit aux membres du Conseil d'Administration de notre Association.

Pour conclure cette réunion Yvette Masbou narre les conditions dans lesquelles elle a pu s'apercevoir que des fossiles *nanogyra virgula* avaient été extraits de la tour du diable du Pont Valentré à Cahors ! Au-delà du ton volontiers anecdotique utilisé pour dénoncer ce larcin stupide (sans valeur marchande), Yvette pose le fond de la difficulté de notre mission d'études et de transmission, mission dont le but peut être perverti et transgressé à notre insu. Chacun est amené à réfléchir sur ce sujet. Une action de prévention est indispensable.

Les questions diverses ayant été posées,
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 40

Signent le présent procès verbal

La Présidente
Anne Marie Andral

l'assesseur
Michel Calvino